

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-15**

Nombre de Conseillers en exercice : 16

Présents : 10

Votants : 12

OBJET : MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RESEAUX HUMIDES SUR LE CHEMIN DE LA CROZE

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2024

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, M. VERGNAIS Didier, Mme FASSINOT Christine, MM. THIMONIER Franck, ABADIE Frédéric, JARRIGE Jérôme, DESSERTINE Sébastien, Mmes LONGEARD Gaëlle, CHENAUVIER Christelle

Absents : Mme ROCLE Nathalie (*pouvoir à Alain CAUQUIL*), M. BERCIMUELLE Laurent (*pouvoir à Christine FASSINOT*), Mmes BAUDEQUIN Christelle, DE ALMEIDA Marielle, CORNET Sophie, M. PLOCH Romain

Secrétaire de séance : M. THIMONIER Franck

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux de renouvellement de réseaux humides sur le chemin de la Croze, afin de prévenir les désordres observés avec le fonctionnement du réseau existant.

Le projet envisagé comporte :

- la création d'un réseau séparatif d'eaux usées sur 280 mètres et la mise en séparatif de 17 branchements,
- la création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales sur 410 mètres et 17 branchements,
- la création d'un déversoir d'orage et la suppression du déversoir existant.

L'estimation des travaux est décomposée comme suit :

Eaux usées	70 000,00 €
Eaux pluviales	480 000,00 €
Déversoir d'orage	45 000,00 €
TOTAL HT	595 000,00 € HT

Après présentation de cette opération, le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du Cabinet d'Etudes Marc MERLIN (69002 Lyon), pour une mission de **maîtrise d'œuvre**. Ces prestations font l'objet d'une rémunération forfaitaire provisoire définie comme suit :

Mission de base eaux usées	6 000,00 €
Mission de base eaux pluviales	25 500,00 €
Enquêtes domiciliaires	3 400,00 €
Total HT	34 900,00 €
TVA 20 %.....	6 980,00 €
Montant TTC	41 880,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte cette mission de maîtrise d'œuvre, aux conditions précitées, en vue de la poursuite des études et la constitution du dossier de demande de subvention, auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme :
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 26 avril 2024

Le Maire,



Alain CAUQUIL